

Dossier N°C18366.00

# PROCES VERBAL DE DESCRIPTION



DESTINÉ  
SAINT TRIVIER DE COURTES  
25/05/2018

# PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

**L'AN DEUX MILLE DIX HUIT  
ET LE VINGT-CINQ MAI**

**De 9 heures 30 à 11 heures 30**

**PREMIERE EXPEDITION**

## A LA REQUETE DE

Maître Jean-Jacques DESLORIEUX, membre de la SCP Jean-Jacques DESLORIEUX, Mandataire Judiciaire, dont le siège social est 21 boulevard SUR SAONE, agissant en qualité de Liquidateur Judiciaire BOURG EN BRESSE (AIN), divorcé de Madame Evelyne, J suivant jugement du Juge aux Affaires Familiales du Tribunal de Grande Instance de BOURG EN BRESSE en date du 27 février 2012.

Ayant pour Avocat constitué Maître Georges BUISSON, Avocat, domicilié 44 rue Rambuteau, (71000) MACON, et pour Avocat correspondant, Maître Philippe REFFAY, du Barreau de l'AIN.

Maître BUISSON me demande, dans le cadre d'une liquidation judiciaire, de bien vouloir description du bien immobilier appartenant à Monsieur et à Madame biens situés à SAINT TRIVIER DE COURTES (01560), cadastrés Section C, numéro 370.

Et ce, en vertu de d'un jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de BOURG EN BRESSE le 27 février 2012, définitif, ordonnant l'ouverture des opérations de liquidation-partage de l'immobilier et ordonnant la vente aux enchères du bien sus désigné, et également par un jugement du Tribunal d'Instance de MACON le 12/01/2015 prononçant la liquidation judiciaire de Monsieur et Madame nommant Maître DESLORIEUX en qualité de liquidateur.

## Déférant à cette réquisition,

**Je soussigné, Daniel FERY, Huissier de Justice associé de la SELARL AHRÈS, titulaire d'un Office d'Huissier de Justice, à la résidence de BOURG EN BRESSE (01000), 16 Rue de la Grenouillère, avec bureaux secondaires à REPLONGES (01750) et TRÉVOUX (01600), y demeurant.**

Certifie m'être transporté ce jour sur **la Commune de SAINT TRIVIER DE COURTES (01560)**, au 31 route de Bourg en Bresse, Section C, numéro 370, d'une contenance de 2 ares 63 centiares appartenant à Monsieur et à Madame PF

Sur place, Monsieur et Madame PF père a ouvert les lieux, afin que je puisse dresser le descriptif.

J'étais accompagné de la société BATIMEX, chargée des expertises, en la personne de Monsieur Jérôme PIRAS et de Monsieur David PIERROT.

**I-SITUATION - DESCRIPTION GENERALE**





Il s'agit d'une maison de village ancienne, sise à côté de la place de l'Eglise, au 31 route de Bourg à SAINT TRIVIER DE COURTES (01560), Section C, numéro 370, d'une contenance de 2 ares 63 centiares.

L'ensemble immobilier est composé :

- d'une maison d'habitation,
- d'une cour et dépendances (préau, garage et petit atelier).

L'ensemble est inoccupé depuis une dizaine d'années, aux dires de Monsieur

L'intérieur nécessite une réfection totale.

En effet, le compteur électrique a été déposé. Il n'y a pas de chauffage, mis à part quelques convecteurs électriques très anciens. L'ensemble intérieur est vétuste. La tapisserie est très ancienne. Les peintures sont sales.

L'électricité n'est pas aux normes.

## **II- DESCRIPTION INTERIEURE**

L'ensemble nécessite une réfection totale.

Il est composé comme suit :

## **REZ-DE-CHAUSSEE**

### **Couloir**



Au sol, carrelage.

Murs peints.

Pièce équipée de deux convecteurs électriques anciens.

Présence d'un placard.

Le compteur électrique a été déposé.

Depuis ce couloir, on accède :

- une **salle donnant côté rue**, ancienne, non rénovée.



Au sol, linoléum.

Murs tapissés.

Fenêtre avec volet métallique.

Pièce sans chauffage.

- une **pièce centrale** à la suite sans chauffage.



Au sol, linoléum.

Les murs sont recouverts d'une tapisserie ancienne.

Une fenêtre donne sur le passage de l'Eglise. Elle est munie de volet métallique.

A la suite, une **cuisine**.



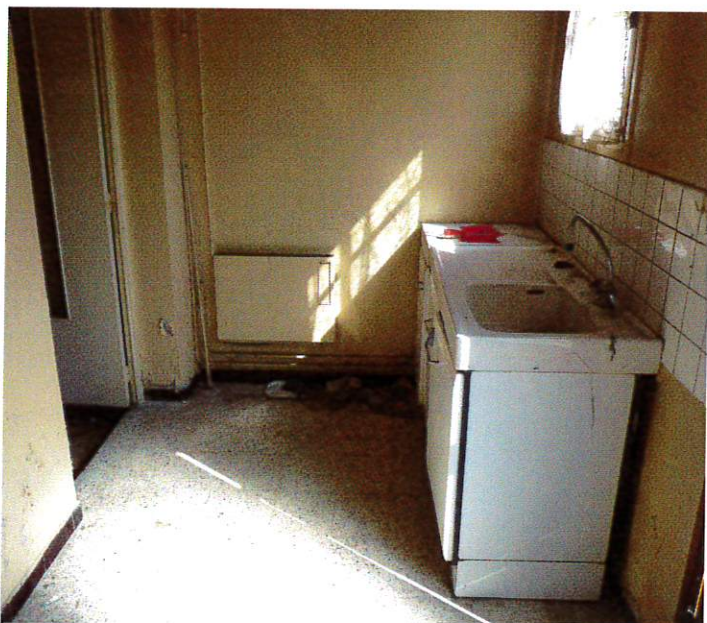
Au sol, linoléum.

Murs peints ou faiencés.

Une fenêtre donne sur le passage de l'Eglise, équipée de volet bois.

Cette pièce n'est pas équipée de chauffage.

Cette cuisine donne accès au **coin évier**.



Au sol, carrelage.

Murs peints.

Un convecteur ancien.

Pièce équipée :

- d'un évier,
- d'un cumulus.

Une porte donne dans la cour arrière.

Depuis la cuisine, on accède au **coin WC - douche - lavabo**.



Au sol, carrelage.

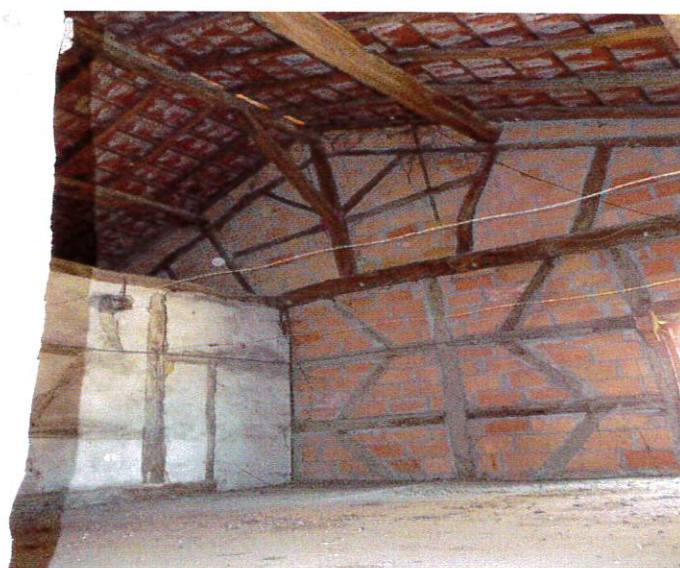
Murs recouverts de faïence ou peints.

Depuis le couloir, on accède, par un escalier en bois de meunier, au premier étage, qui est lui-même fermé par une trappe en bois.



## **PREMIER ETAGE**

Le premier étage est composé d'un **grenier**.







Au sol, plancher en très mauvais état.

Le toit, recouvert de tuiles, est en mauvais état. Des fuites sont visibles, pas d'isolation..

Du grenier, on accède à une **chambre**.



Au sol, parquet.

Murs tapissés.

Pièce équipée d'une fenêtre donnant sur rue.

La pièce est sans chauffage.

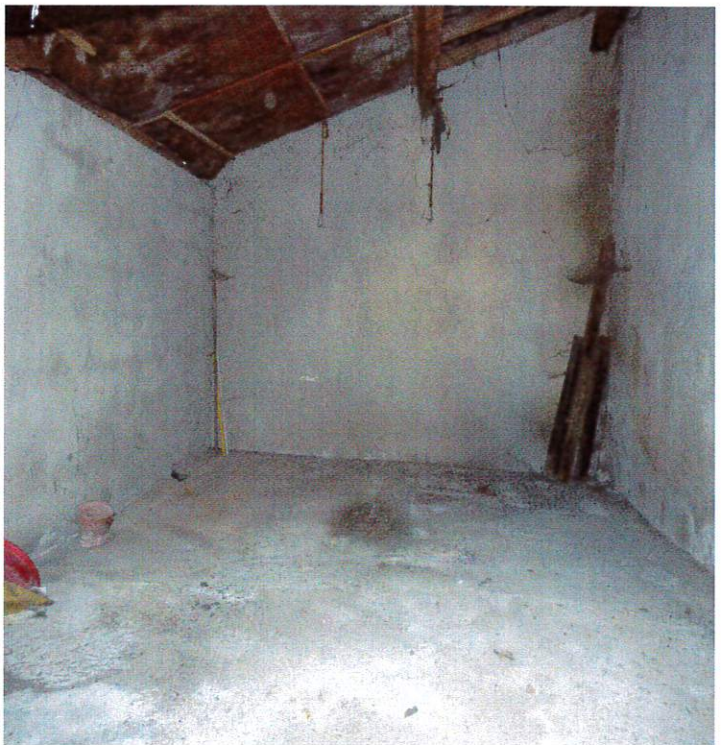
D'une manière générale, la partie habitation de cette propriété est en mauvais état à l'intérieur et nécessite une réfection totale.

### III- DESCRIPTION EXTERIEURE

Extérieurement, la maison est enduite. La façade, côté église, est enduite avec colombages.

Le long du passage de l'Eglise, la cour est fermée par un petit muret. Dans cette cour, il y a :

- un appentis,
- un garage,
- et un atelier,





le tout à l'état brut.

Sera annexé au présent procès-verbal le rapport BATIMEX et un plan cadastral.



Ayant terminé là mes constatations, je me suis retiré et, de retour à mon Étude à 11 heures 30, j'ai dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir à mon requérant ce que de droit.

*Je certifie en outre que les photographies insérées dans les présentes constatations ont été prises par mes soins et n'ont subi aucune modification.*

*Elles sont le fidèle reflet de la réalité constatée sur les lieux.*

**DONT ACTE. SOUS TOUTES RÉSERVES.**

**Coût : QUATRE CENT SOIXANTE NEUF EUROS ET VINGT DEUX CENTIMES**

**Acte soumis à la taxe forfaitaire  
Article 302 bis Y du CGI.**

Emoluments art. A 444-3	220,94
Emoluments art A.444-18	150,00
SCT Art. 444-48	7,67
TVA à 20.00 %	75,72
Taxe fiscale	14,89
<b>Total</b>	<b>469,22</b>



**Selarl AHRES**  
16 rue de la grenouillère  
01000 BOURG EN BRESSE  
**Daniel FERY**